

ABONNEMENT.

Par an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9
Poste:
Par an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 50 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
en cas de modification dans le sens
de la loi de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois par bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Mars 1876.

Chronique générale.

LA DÉCLARATION MINISTERIELLE.

Le Siècle dit que la déclaration ministérielle n'excite pas l'enthousiasme, mais qu'elle autorise la confiance.

Les journaux républicains demandent que la déclaration se traduise promptement en actes.

Le Rappel en applaudit l'esprit général dans une certaine mesure, malgré les lacunes.

La République française, approuvant quelques parties de la déclaration, regrette qu'elle ne soit pas explicite sur certains points. Elle juge sévèrement un point spécial du programme, où se trouve un reste de réaction, mais elle attendra les actes.

Cette déclaration, dit l'Opinion (autrefois nationale), a produit dans chacune des Assemblées une impression tempérée, plutôt bonne certainement, mais qui se ressentait forcément de la nécessité, pour ce programme, de s'adapter tant bien que mal à deux milieux parlementaires différents.

On peut dire — et on l'a déjà dit — que ce document est bourré de bonnes intentions, rempli de réserves excellentes, qu'il ne renferme rien d'assez précis, d'assez accentué, d'assez affirmatif.

L'Univers l'envisage ainsi:

« Le gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon vient de donner à la révolution un gage dont elle ne lui saura nul gré, mais qui le compromet gravement près des hommes dévoués à la cause de Dieu et de la patrie. Le programme que le ministère a présenté mardi aux Chambres, annonce que la collation des grades dans l'enseignement supérieur » sera l'objet d'une disposition nouvelle. La phrase est louche et plate; la

déclaration est claire: M. Dufaure et ses collègues vont demander la suppression du jury mixte. Les universités catholiques relèveront de l'université de l'Etat: celle-ci jugera en souveraine absolue, avec toutes les petites-esses de l'esprit de corps, toutes les haines de l'esprit de secte, et tous les calculs de l'intérêt personnel, cet enseignement libre qui s'est élevé contre elle et qu'elle aspire à ruiner.

« La révolution, par haine de l'Eglise, exigeait qu'il en fût ainsi: le gouvernement s'incline devant ses menaces avant même qu'elle les ait constitutionnellement formulées. M. Gambetta et ses journaux ont parlé; c'est assez pour que les ministres du duc de Magenta fassent leur soumission. En même temps, ils montrent, en termes enveloppés et inquiets, l'intention de résister à la gauche sur la question des municipalités. Cela donne la clef de leur système: livrer les intérêts religieux et résister le plus possible sur le terrain politique. Les conservateurs approuveront généralement cette tactique misérable; comme disait M. Thiers, elle est à la hauteur de leur aptitude et de leur courage; ils croiront qu'en sacrifiant le « clérical », on pourra calmer la révolution, protéger l'ordre matériel et sauver le coffre-fort. Vous ne sauvez rien et ce sera justice.

« Le programme ministériel contient d'ailleurs la phrase obligée en l'honneur des « saintes lois de la religion, de la famille et de la propriété inviolable. » Ainsi, pour le gouvernement que dirige M. Dufaure secondé de M. Ricard, enlever aux catholiques la protection du jury mixte, reconnue nécessaire à l'enseignement religieux, c'est respecter la religion; gêner le père dans l'éducation de ses fils, c'est respecter la famille; confisquer aux universités libres la base de leur institution, l'un des principaux éléments de leur avenir, et par conséquent l'une des garanties financières de leurs fondateurs, c'est respecter la propriété.

« Les ministres de la République ne peuvent-ils donc avoir au moins le courage de leurs actes et le respect de leur parole!

« La loi sur l'enseignement supérieur est

l'acte le plus conservateur que M. le maréchal de Mac-Mahon ait promulgué; c'est aussi le premier qu'il permette à son gouvernement, devenu tout à fait républicain, de raturer. Ce sacrifice a dû lui coûter; il en fera d'autres. La révolution va voir qu'elle peut beaucoup oser.

« En dehors de la question de l'enseignement, nous n'avons rien à dire du programme ministériel, sinon qu'il montre d'assez bonnes intentions et une incurable faiblesse en même temps qu'une ignorance brutale de l'origine même du pouvoir. C'est un défilé de déclarations et promesses banales. Il parle un peu de tout, même de l'Herzégovine et de nos excellentes relations avec les puissances étrangères; mais, en somme, il dénonce l'absence d'idées comme de volonté.

« En parlant ainsi, nous n'entendons attaquer ni le chef de l'Etat, qui, dit-on, est irresponsable, ni aucun de ses ministres, pas même M. Ricard. Nous montrons simplement où nous en sommes. Nommé par les conservateurs, qui voulaient l'ordre sans un roi ou plutôt sans le roi, M. de Mac-Mahon a toujours eu la résolution, et il l'a encore, de remplir scrupuleusement son mandat. Mais comment y parvenir? La République qu'il préside et le suffrage universel avec lequel doit vivre son gouvernement sont la forme préférée et l'instrument privilégié, le canon Krupp de la révolution. Il s'agit donc toujours, comme on disait en 1848, de faire de l'ordre avec du désordre. On y a réussi, quant aux apparences, tant que le régime n'a pas eu son entière liberté. Si les esprits se gâtaient, les rues étaient calmes. Mais les élections ont couronné l'édifice et les conservateurs s'avouent en tremblant qu'il n'est pas sûr. Malheureusement on ne peut espérer que cette crainte soit pour eux le commencement de la sagesse. — Eugène Vuillot. »

L'Union dit, de son côté:

« Nous attendions un programme de gouvernement, et nous sommes en présence d'un manifeste, où les mauvaises intentions

abondent, mais où l'art des formules vagues est assez achevé pour que la majorité conservatrice du Sénat et la majorité républicaine de la Chambre des députés puissent prolonger la veillée des armes.

« Nous ne désirons pas le conflit, mais nous le croyons inévitable, si toutefois le maréchal de Mac-Mahon ne consent pas à détruire lui-même la seule force de résistance qui puisse le défendre contre les entreprises révolutionnaires.

« Le sursis que désire le ministère, qu'il a cherché à obtenir par sa déclaration, nous paraît acheté à un tel prix que nous ne saurions lui attribuer la plus légère vertu d'apaisement fécond et propice aux intérêts de la France.

« Le ministère du 9 mars a été une première concession faite à la gauche qui s'est empressée de répondre par des témoignages non équivoques de défiance. La déclaration du 14 mars est une seconde concession qui ne paraît pas devoir obtenir un résultat différent.

« La gauche accepte le bénéfice des concessions qui lui sont faites, mais elle reste en ordre de bataille, et son attitude est d'autant plus justifiée qu'elle ne pas se déclarer satisfaite elle trouve l'avantage d'entraîner plus avant le pouvoir sur une voie où les petits profits l'aident à attendre l'heure de l'héritage.

« La politique du nouveau cabinet est conforme à nos prévisions. Elle semble destinée à abaisser le gouvernement devant l'opinion publique et à le désarmer, au sein du Parlement, devant la Révolution.

« Il est à craindre, en effet, que cette politique ne désagrège la faible majorité conservatrice du Sénat, en la plaçant dans la nécessité de renoncer à ses instincts de légitime résistance, ou de devenir un parti d'opposition. C'est là qu'est le danger, et le gouvernement du maréchal serait la première victime de cette politique néfaste qui, depuis le 25 février, le pousse sur la pente révolutionnaire.

« Nous n'avons aucun goût à critiquer par le menu la déclaration ministérielle, et

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

SOUFFRANCE ET PROGRES.

(Suite.)

Isolée des ateliers par une longue avenue plantée d'arbres, la maison qu'habitait M. Jacquinet était située entre cour et jardin. Debout à une fenêtre du rez-de-chaussée, vêtu d'une ample robe de chambre, d'un large pantalon à pieds, chaussé de pantoufles que lui avait brodées sa fille pendant le dernier voyage qu'il venait de faire, le fabricant paraissait absorbé dans la contemplation de plusieurs caisses qui encombraient la cour. Un homme aux traits réguliers et flegmatiques procédait avec méthode à l'ouverture de ces caisses et au déballage. Il tirait chaque pièce de son enveloppe, l'étiquetait, la numérotait et la déposait à terre dans un certain ordre. M. Jacquinet suivait ces diverses opérations avec une anxiété qui lui permettait à peine de respirer. Enfin, quand sa dernière caisse fut vide, sa joie fit explosion:

— Pas le moindre dommage! tout en bon état! tout arrivé à bon port! All is right! n'est-ce pas, mon brave William? Buvez à ma santé!

L'Anglais, jusque là impassible, tourna la tête, et regardant avec mépris le verre de vin que lui tendait le fabricant, il fit un signe négatif, et montra du doigt, sur la table, la bouteille d'eau-de-vie qu'on avait entamée en son honneur le matin même.

— A la bonne heure, mon brave! Ces diables d'Anglais boiraient du feu, dit à part lui M. Jacquinet, tout en vidant un demi-verre de cognac à William, qui avala la liqueur d'un seul trait sans sourciller, et retourna à sa besogne.

— Adelaïde! Nancy! cria le fabricant à sa fille et à sa femme, qui étaient restées à coudre près de la table à manger; venez donc! venez voir la plus grande merveille qu'ait jamais enfantée un cerveau humain! un véritable chef-d'œuvre qui laisse bien loin derrière lui l'invention d'Hargrave, la découverte d'Arkwright, et tous les perfectionnements de Lewis Paul, de Crompton, de Cartwright. Honneur à Roberts! au grand Roberts! l'inventeur de la self acting mule! Self acting! comprends-tu ce mot, Nancy? Traduis-le à ta mère.

— Qui agit de soi-même, je crois, papa, dit la jeune fille avec un peu d'hésitation.

— Précisément, mignonne, reprit son père en lui donnant une petite tape sur la joue. La mule

qui marche seule, ou métier qui fonctionne de lui-même, et qui fait avec le secours d'un seul rat-tacheur la besogne de plus de deux cents ouvriers! Jugez quelle économie! à deux francs la journée, c'est quatre cents francs net de gagné par jour!

Madame Jacquinet alla se rasseoir et reprit son ouvrage.

— Vous me direz, continua le fabricant, s'exaltant de plus en plus, qu'il y a le prix d'achat, le voyage, le droit d'entrée; mais je compte tout cela: j'ai fait un marché d'or. Le manufacturier qui m'a cédé ce métier y perd trente pour cent; il m'a montré sa facture.

— S'il l'a cédé à perte, c'est qu'apparemment ce métier ne le faisait pas gagner, remarqua madame Jacquinet.

Cette observation fit sur l'enthousiasme de M. Jacquinet à peu près le même effet qu'un glaçon jeté au milieu d'un feu ardent.

— Au fait, dit-il, je n'y avais pas songé.

— C'est évident pourtant, reprit sa femme du même ton froid.

— Oui, mais on ne pense pas à tout. J'avais vu fonctionner cette admirable machine; je devais en croire mes yeux... Si cependant j'avais été trompé!... Mais non, c'est impossible; on ne trompe pas un homme comme moi. Puis j'ai examiné les produits; je me suis assuré des résultats.

— Ce n'en est pas moins étrange! murmura

madame Jacquinet.

— Etrange tant qu'il vous plaira: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y a pas deux machines comme celle-là en France; j'ai pris les devants sur mes confrères; j'ai tout calculé. Le capital employé à cet achat ne peut me rapporter moins de cent pour cent la première année. C'est, j'espère, un assez beau placement!

Madame Jacquinet soupira. Son mari, qui se promenait de long en large, s'arrêta tout court devant elle.

— Ah ça! est-ce que vous ne me croyez pas? dit-il. Et tirant un carnet de sa poche: — J'ai ici toute l'opération. Il se mit à repasser ses chiffres; car la remarque de sa femme et le silence qu'elle s'obstinait à garder lui causaient un certain malaise.

M. Jacquinet s'estimait trop haut en sa qualité d'homme et d'industriel pour daigner prendre conseil de la personne à laquelle il avait associé sa vie; mais il tenait à en être approuvé, ne fût-ce que comme satisfaction d'amour-propre.

— C'est parfaitement juste! s'écria-t-il d'un air triomphant; tous frais d'achat, d'octroi, de port déduits, j'économise cent pour cent sur le travail. Voyez plutôt... Mais vous ne m'écoutez pas, madame Jacquinet. A quoi pensez-vous donc?

— Aux hommes! aux pauvres ouvriers que cette invention va laisser sans ouvrage!

nous ne chercherons pas à nous distraire des graves préoccupations de l'heure présente, en nous arrêtant à ce qu'il y a de puéril, de prétentieux et de ridicule dans la forme de ce document, où un ministère, dont les jours sont comptés et qui porte l'empreinte de toutes les difficultés de la situation, parle au nom d'un pouvoir éphémère, comme s'il représentait un gouvernement solidement établi, auquel les longues perspectives sont permises.

» Invoquer les lois constitutionnelles du 25 février, rappeler avec emphase la date de 1880, pour saluer ensuite avec un docile respect la manifestation des élections générales et chercher une sanction à la Constitution dans « les déclarations de principes des candidats préférés », c'est ne pas assez prendre souci de l'opinion qui a enregistré l'éclatante défaite des constitutionnels du 25 février, des auteurs les plus accrédités de la Constitution et de ce système célèbre qui consistait à répondre obstinément au pays par la date fatidique de 1880... »

Enfin, nous lisons dans la *Correspondance américaine* :

« L'impression produite dans les sphères parlementaires par le message présidentiel serait généralement favorable.

» Seuls, les bonapartistes, les légitimistes et les républicains de l'extrême gauche se montreraient très-mécontents et critiqueraient ce document avec une grande vivacité.

» Ces derniers continuent d'accuser M. Gambetta de tiédeur et de modérantisme.

» Un des chefs du radicalisme intransigeant aurait dit dans un wagon : « Il est grand temps que le parti républicain soit dirigé par un autre homme que par M. Gambetta. »

Le groupe radical qui siège au Sénat se montre fort mécontent de la déclaration ministérielle. M. Adam, l'un de ses membres, aurait exprimé publiquement son opinion à ce sujet.

Les républicains reprochent à la déclaration ministérielle de ne s'être pas préoccupée de la question de l'amnistie.

Ils veulent nommer une nouvelle commission des grâces qui déciderait le rapatriement des condamnés n'ayant pas commis de crimes de droit commun.

Ils ne se contenteront certainement pas des premières concessions qui leur seront accordées par le programme ministériel. Notamment ce qui concerne la liberté de l'enseignement supérieur, il ne suffira pas que la collation des grades soit exclusivement rendue à l'Etat.

L'abrogation pure et simple de la loi sur l'enseignement supérieur sera positivement demandée à très-bref délai par les gauches.

On avait hésité d'abord, à cause des questions d'indemnité qui pourraient être soulevées par les universités libres dépossédées. Mais aujourd'hui il y a accord pour insérer dans la nouvelle loi un article portant que l'abrogation ne saurait donner lieu à aucune réclamation pécuniaire.

Autre symptôme des plus déplorables concessions. Même la Constitution républicaine du 25 février n'est pas respectée par ses auteurs. C'est en vertu de l'article 4^{er} que les prières publiques se font pour l'ouverture des Chambres ; la cérémonie a eu lieu à Versailles et à Paris avec la plus grande solennité, en présence du Président de la République et de tous les corps de l'Etat. Le *Journal officiel*, contrairement à tous les précédents et à toutes les convenances, n'a pas trouvé un mot à dire de cette solennité officielle. Ce mutisme calculé a-t-il eu pour but de ne pas déplaire aux républicains libéraux-penseurs ?

Il est impossible de ne pas être effrayé de la pente sur laquelle se place le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon.

On parle de longues conférences entre M. Thiers et M. Gambetta. Nous avons lieu de croire le fait exact, mais nous n'en avons point l'explication.

M. Thiers aurait prononcé devant quelques intimes cette parole très-remarquable :

« Faites attention à ce que vous ferez désormais, la troisième République est la dernière que verra la France. Ou elle sera définitive, ou il n'y en aura plus d'autre si elle ne l'est pas. »

La proposition d'amnistie n'a pas encore recueilli plus d'une centaine de signatures dans les rangs de l'extrême gauche du Sénat et de la Chambre des députés, dit la *Correspondance américaine*.

Un grand nombre de radicaux refusent de la signer et se proposent de s'abstenir lorsqu'elle sera mise aux voix.

D'autre part, on commence à mettre en doute le dépôt de la proposition d'amnistie de M. Victor Hugo dans la présente session. En tous cas, on ne croit pas qu'elle réunisse au Sénat plus d'une douzaine de voix en sa faveur. D'ailleurs, la date de samedi 18 mars, que M. Victor Hugo a choisie pour le dépôt de sa proposition, fait scandale même à gauche. Au Sénat, un général s'exprimait, sur cette façon de fêter un cruel anniversaire, avec une indignation qui a vivement impressionné ses collègues républicains.

On calcule que la majorité ministérielle ne serait que de 20 à 25 voix, ce qui ne semble pas promettre au nouveau ministère une longue durée.

On parle toujours beaucoup, dans les couloirs, de prorogation ; quelques sénateurs croient que cette prorogation pourra avoir lieu la semaine prochaine, aussitôt après que la Chambre des députés aura nommé la commission chargée d'examiner le projet de budget que doit déposer M. Léon Say.

On lit dans le *Soir* :

« On s'est très-ému de la nomination de M. Clémenceau, élu secrétaire par 232 suffrages.

» On assure que la gauche ne voulait pas porter M. Clémenceau et qu'elle ne l'a fait que sur les instances de M. Léon Renault, qui, dans un long discours, a déclaré que M. Clémenceau a été calomnié ; que le 18 mars il a fait ce qu'il pouvait faire, et qu'il fallait, en le nommant secrétaire, détruire une légende qui ne repose sur rien.

» Les renseignements qui précèdent sont puisés à une source sûre. »

Si ces renseignements sont exacts, ils prouvent que l'ex-préfet de police descend rapidement la pente qui, de l'orléanisme, mène au radicalisme. Le voilà devenu l'apologiste du citoyen Clémenceau, dont la conduite au 18 mars a été si justement flétrie en plein conseil de guerre par le ministère public. A quand l'apologie des citoyens Pyl, Rochefort et Vermesch ?

On annonce la nomination de M. Hector Pessard, directeur de l'*Opinion nationale*, au poste de directeur de la presse au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Auguste Léo, démissionnaire ; — et celle de M. Vergniaud, comme chef du cabinet du ministère de l'intérieur.

Ces choix paraissent probables en effet ; mais pourtant nous ne les trouvons point encore au *Journal officiel*.

Le *Gaulois* prête à M. Ricard les paroles suivantes :

« Je ne veux pas subir de pression. J'examinerai moi-même, en toute maturité, la situation des fonctionnaires placés sous mes ordres ; je ne les déplacerai ni ne les changerai qu'en cas de nécessité bien démontrée, et je m'efforcerai de contenir les changements dans la plus étroite limite possible. Je ne me laisserai pas déborder. Je suis un homme d'autorité. Une suite de circonstances m'a classé dans le parti républicain ; mais, si j'étais libre de choisir ma place, je me rangerais parmi les autoritaires constitutionnels. »

M. Ricard, ainsi qu'on devait s'y attendre, a été nommé sénateur inamovible par 174 voix contre 84 données à M. de Lesseps.

M. de Lesseps n'avait pas accepté la candidature.

On fixe à quatorze le nombre provisoire des préfets qui seront remplacés : les fractions avancées des gauches trouvent que cette hécatombe, relativement modeste, est loin de suffire ; leur intention est d'exiger le remplacement d'un grand nombre de fonctionnaires, mais on dit que M. Ricard entend procéder avec beaucoup de circonspection.

De nouvelles demandes de préfectures et sous-préfectures arrivent tous les jours au ministère de l'intérieur et les antichambres sont remplies de solliciteurs.

Les neuf dixièmes environ des fonctionnaires révoqués après le 24 mai réclament l'avancement.

On parle de deux cents demandes environ pour les préfectures et de douze cents pour les secrétariats généraux et les sous-préfectures.

Il est d'ailleurs certain que l'on va commencer, au ministère de l'intérieur, à s'occuper exclusivement des fonctionnaires qui doivent être révoqués ou changés.

C'est seulement lorsque ce premier travail sera terminé que l'on examinera les nombreuses demandes des aspirants aux préfectures et sous-préfectures.

LA MISÈRE A BERLIN.

La pauvreté devient de jour en jour plus grande à Berlin. Des milliers d'ouvriers depuis des semaines, des mois, privés de travail et des ressources les plus indispensables, mourant pour ainsi dire de faim, et le nombre des malheureux placés dans cette situation augmente toujours. Les fabricants sont forcés de congédier les ouvriers, ne pouvant les occuper. Dans le grand établissement de construction de locomotives de M. Borsig, où 2,000 ouvriers étaient toujours employés, il n'en reste plus que 500, et encore leurs appointements sont-ils réduits.

Par suite de ces calamités, cinq ou six cents ouvriers sont allés se présenter au bureau de police en demandant du travail.

Le préfet de police, M. Drigalsky, touché de la triste situation de ces pauvres gens, au lieu d'employer, comme il est d'usage dans de semblables cas, la force armée, s'est rendu au milieu d'eux et, par son attitude bienveillante et ses paroles de sollicitude, il est parvenu à les disperser.

Inondations et tempêtes.

Dans la journée de dimanche, dit le *Messager du Midi*, des orages se sont abattus sur plusieurs points de notre région.

A Cette, un violent orage, heureusement de courte durée, s'est déchainé vendredi vers deux heures de l'après-midi. La grêle tombait si drue, qu'en quelques instants les rues et les quais ont été recouverts d'une épaisse couche de grêlons.

Les dégâts causés par l'ouragan du 11 dans les départements de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais, de l'Oise, du Nord, de la Somme et du Calvados sont beaucoup plus considérables encore que les journaux cités hier par nous, ne le faisaient craindre. Nous allons résumer sommairement les longs détails que ces feuilles locales nous fournissent aujourd'hui.

Le monument de Rouen qui a le plus souffert est l'église de Bon-Secours ; ses vitraux ont été fortement endommagés, des clochetons et des contreforts ont été renversés. On estime les dégâts à 30,000 fr. environ.

Le cimetière de la ville a été si fortement atteint que le maire a cru devoir publier l'avis suivant :

galoper dans le parc avec ton frère : eh bien, c'est une fantaisie que je puis te passer. J'y emploierai les premiers bénéfices de la *self acting mule*. T'entends-tu, maintenant ?

— Vous êtes bien bon, papa ; mais...

— Mais quoi ? Achève donc.

— Je ne me soucie plus d'avoir un cheval.

— Comment, mademoiselle ? Est-ce enorgueillir quelque nouveau caprice ? On vous ménage une surprise, et vous n'en êtes pas plus reconnaissant.

— Oh ! je vous demande pardon, papa ; je vous suis très, très-obligée : seulement, si cela vous était égal, j'aimerais mieux ne passer de cheval, et avoir la somme que vous mettriez à l'acheter.

M. Jacquinet sentit un mouvement de joie mêlé d'orgueil à cette déclaration. Il reconnaissait son sang dans cet attrait pour l'argent monnayé.

— A la bonne heure ! dit-il ; je ne m'oppose point à ce que tu sois économe. Je comptais mettre un écus à cet achat ; tu les auras, et en belles pièces d'or. C'est plus commode à garder.

— Mais je ne veux pas les garder, reprit vivement la jeune fille.

La figure épanouie du fabricant redevint sombre.

(La suite au prochain numéro.)

— Ils trouveront à se faire employer dans d'autres manufactures dont les procédés sont moins avancés, et qui n'ont pas de *self acting mule*.

Madame Jacquinet secoua tristement la tête.

— D'ailleurs je ne les congédierai pas tous ; j'ai toujours eu de l'humanité, moi. Je compte en garder moitié : seulement il faudra qu'ils subissent une baisse de salaires.

— Les malheureux ont déjà tant de peine à vivre !

— Bah ! ils ne se passent pas de boire, cependant... A propos, dit le fabricant, j'oublie ce brave William qui doit avoir le gosier à sec.

Et se rapprochant de la fenêtre, il appela le mécanicien anglais, et lui versa une nouvelle rasade qui fut expédiée aussi lestement que la première.

— S'ils s'enivrent, reprit madame Jacquinet, c'est trop souvent faute de pouvoir se procurer une nourriture saine et substantielle.

— Certes, avec quarante sous par jour, un homme ne jeûne ni de pain, ni de viande.

— Et s'il a une femme et des enfants ?...

— Qu'a-t-il à faire de se marier ? Voilà d'où vient tout le mal. Les économistes l'ont victorieusement prouvé : tant que les pauvres s'obstineront à multiplier par-delà leurs ressources, ils s'exposeront à être affamés. Voyez plutôt l'Irlande ! Sa population a doublé en vingt ans. C'est une véritable plaie d'Égypte, comme me le disait un Anglais. Les nuées de

sauterelles n'étaient rien à côté de ces fourmillières d'hommes. Et, chose étonnante, plus la misère et la famine en tuent, plus il en naît ! (1)

— C'est peut-être une loi d'en haut, dit madame Jacquinet. Dieu veut que les pauvres opprimés multiplient d'autant plus vite qu'ils souffrent davantage, afin de hâter par le nombre le jour de leur délivrance.

M. Jacquinet regarda sa femme d'un air ébahi.

— En vérité, Adélaïde, vous avez parfois les idées les plus bizarres ! les plus romanesques ! Et tournant sur le talon avec dédain : — Au fait, vous avez été nourrie de ces billevesées-là. Votre père...

— Mon père était juste, bon, et profondément occupé du sort de ceux qui travaillaient avec lui et pour lui, dit vivement madame Jacquinet.

— Oh ! il s'entendait à merveille à gâter l'ouvrier ! aussi que de peine n'ai-je pas eu à réformer les abus que sa faiblesse avait laissé enraciner !

— Dites plutôt sa bonté.

— Sans doute, sans doute. C'était un brave homme, mais un pauvre industriel. Il ne se doutait pas des plus simples lois de l'économie politique, cette science des nations : aussi ne tirait-il pas de sa fabrique la moitié de ce qu'elle eût dû rapporter.

— Du moins, il était aimé et béni !... Mais ne

(1) Fait contestable.

parlons pas de ce temps-là, dit madame Jacquinet.

— Il est certain qu'il ne ressemble pas au nôtre ! Je voudrais bien voir le père Michaud à l'œuvre aujourd'hui avec le développement qu'a pris l'industrie, la concurrence acharnée que se font les fabricants, les machines nouvelles qu'on invente tous les jours. Il faut une autre tête que la sienne pour faire face à tout : le bon homme y eût perdu l'esprit ! Il est mort à propos.

Madame Jacquinet se leva et se mit à plier son ouvrage. Un léger tremblement de ses lèvres trahissait seul l'émotion intérieure qu'elle s'efforçait de contenir.

M. Jacquinet alla vers la fenêtre.

— Eh bien, William, la besogne avance-t-elle ?

Quand croyez-vous que nous pourrions marcher ?

L'Anglais leva les cinq doigts de la main droite et le pouce de la gauche.

— Six jours ! Diabole ! c'est encore bien long ! Voyons : c'est aujourd'hui jeudi : vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi : ce sera mercredi. Entends-tu, petite, dit M. Jacquinet s'adressant cette fois à sa fille, mercredi prochain tu verras marcher notre mule... et tu ne sais pas, ajouta-t-il en clignant de l'œil, cette mule te donnera un poulain.

La jeune fille leva la tête et regarda son père comme pour lui demander le sens de cette énigme.

— Oui, mon enfant, je ne plaisante pas. Il y a longtemps que tu as envie d'un petit cheval pour

Chronique Locale et de l'Ouest.

Orléans, 16 mars, 3 h. 35, soir.
Le maximum de la crue de la Loire a été observé à Gien ce matin à 3 heures; il s'est élevé à 4^m 10, et à Orléans, aujourd'hui, à 1 heure, il s'est élevé à 3^m 28.

A Saumur, la Loire a été stationnaire à 5 mètres pendant 24 heures; depuis 40 heures, ce matin, il y a une légère augmentation due à la crue de la Loire dont le maximum a été observé hier à Orléans.

Les journaux d'Angers nous annoncent qu'on a fait courir le bruit dans cette ville que le pont du chemin de fer, à Bouchemaine, avait été emporté par les eaux.

Ce bruit est absolument faux. Le pont de Bouchemaine n'est point emporté; il ne court aucun danger; on n'a aucune crainte de ce côté.

On écrit de Chinon :

« La Vienne baisse sensiblement. Le mouvement de décroissance, signalé hier de Châtelleraut, s'est fait sentir ici ce matin vers deux heures.

« Ce rabais doit continuer et surtout s'accroître dans la journée, attendu que Chinon a reçu hier le maximum des affluents de la Vienne, qui eux-mêmes sont actuellement en décroissance.

« La crue de la Vienne a été très-forte en amont de Chinon; c'est une des plus grandes qu'on ait éprouvées depuis longtemps. Les eaux jaunâtres coulaient avec une grande rapidité, quoique battues par un vent violent du sud-ouest.

« Pendant toute la journée de mardi, elles entraînaient de nombreux débris, indiquant que bien des habitants du val avaient dû être surpris par l'inondation: bestiaux, instruments agricoles, quantité de bois de travail, baraquements, passaient rapidement sans qu'on pût en faire le sauvetage.

« Enfin, comme on l'avait annoncé, les travaux encore tout récents de la ligne de la Vendée ont résisté à cette violence des eaux de la Vienne. C'est une rude épreuve qu'ils ont heureusement supportée, grâce à l'active surveillance et aux intelligentes précautions de M. l'ingénieur Tyndall et de tout le service de la voie placé sous ses ordres. »

Nos chemins de fer départementaux deviennent une réalité. Quand l'emprunt départemental que nous avons annoncé ne suffirait pas pour le prouver, les travaux du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers sont là pour l'attester.

Cette ligne, qui se relie à celle d'Orléans un peu au-dessus d'Angers et qui mettra cette dernière ville en communication directe avec la ligne Saumur-Poitiers-Vendée, sera livrée à la circulation avant la fin de cette année 1876.

Sur tout le parcours, les travaux sont poussés énergiquement; et aux Ponts-de-Cé, malgré la crue, on travaille activement à la construction des magnifiques ponts qui doivent relier les deux rives de la Loire et du Thouet. Ces ponts seront en fer; la maison Gouin, de Paris, envoie les pièces toutes préparées, et une escouade de riveurs n'a plus qu'à les monter. Plusieurs tronçons sont déjà prêts: aussitôt les piles terminées, ils seront placés. (J. de Maine-et-Loire.)

Le R. P. Stub, barnabite, missionnaire norvégien, qui s'est fait entendre dimanche dernier dans plusieurs églises de la ville d'Angers, donnera un sermon dimanche prochain à la grand-messe de l'église Saint-Pierre. Il parlera le même jour, à Nantilly, à l'issue des vêpres, et, à 7 heures 1/2, à la réunion de l'archiconfrérie de Saint-Joseph, à Saint-Nicolas.

La ville de Saumur donne l'hospitalité à un petit nombre de carlistes. Tous sont dans un dénûment complet et n'ont aucune ressource pour vivre et se vêtir.

Nous faisons appel à la générosité de nos lecteurs pour venir en aide à ces braves Espagnols qui ont tout sacrifié pour leurs convictions.

Nous ne devons pas oublier que des Français ont été internés en Suisse et ont été heureux de recevoir les secours de la population suisse.

Les personnes charitables qui voudraient participer à cette œuvre sont priées de vouloir bien déposer leur offrande au bureau du journal.

Cinq internés espagnols agriculteurs demandent de l'emploi pour la culture des jardins ou pour la campagne.

L'un des internés, connaissant le français, s'offre à donner des leçons d'espagnol.

On lit dans le *Patriote* :

« Il y a quelques jours, il a été trouvé, rue Saint-Blaise, à Angers, enveloppés dans un journal, deux bras d'enfant nouveau-né.

« Aucun éclaircissement n'a pu encore être donné sur cette étrange trouvaille.

« La justice informe. »

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

On nous dit que M^{lle} Papin, la charmante prima dona que nous avons si souvent applaudie et que chacun regrette, vient de résilier son engagement avec M. Marck.

M^{lle} Victoria Papin est momentanément éloignée du théâtre, par suite d'une bronchite aiguë qui résiste à tous les traitements.

M^{lle} Papin sera remplacée au Grand-Théâtre d'Angers par M^{lle} Pouilley, ex-pensionnaire du Grand-Opéra et du Théâtre-Lyrique.

C'est M^{lle} Pouilley qui chantera le principal rôle du *Paludier du Bourg-de-Batz*, opéra angevin dont nous avons parlé plusieurs fois, et dont la première représentation doit avoir lieu le 28 mars, au bénéfice de M. Descamps, second ténor.

On écrit de Tours :

L'autre soir, on jouait au théâtre une pièce intitulée *Marceau*, et l'on devait faire exécuter le *Chant du Départ* par la musique du régiment. Ordre est venu du général de défendre à la musique de se rendre au théâtre.

Faits divers.

La femme Garrigue, condamnée lundi à la peine des travaux forcés à perpétuité par la cour d'assises de la Dordogne, s'est pourvue en cassation.

Depuis l'incendie de la Commune, en 1871, qui a détruit tous les registres de l'état civil et de nombreux documents administratifs d'un très-grand intérêt pour l'histoire municipale de Paris, la préfecture de la Seine a mis tous ses soins à reconstituer la meilleure partie de ses archives, qui sont aujourd'hui considérables. Mais il s'agissait de trouver un local pour installer ces collections. On avait songé tout d'abord au bâtiment annexe de l'avenue Victoria, construit à cet effet, détruit en 1871 et aujourd'hui réédifié.

Le conseil municipal a compris que les archives de la ville ne seraient pas en sûreté dans un bâtiment où sont établis des services multiples, et où un incendie peut éclater d'un moment à l'autre. Les édiles parisiens ont donc voté la construction d'un nouveau bâtiment, spécialement destiné à recevoir les archives et collections de la ville de Paris. Il sera construit à l'angle du quai Henri IV.

On a recueilli dans les pluviomètres de Montsouris (Paris) pendant les 29 jours de février une quantité d'eau répondant à 4,500,000 mètres cubes pour tout le territoire de Paris. Cette masse d'eau a amené 80,000 kilos de matières minérales dans lesquelles on a reconnu l'existence d'une multitude de globules de fer attirables à l'aimant et provenant de combustions météoriques. Il n'y avait pas moins de 170,000 kilos de matières organiques produites en partie par les émanations de la ville, mais composées en partie aussi de germes de sporules ou même d'infusoires vivants. Les objets les plus remarquables ont été dessinés à la chambre claire par M. Schœnauer, micrographe suisse, tels qu'ils ont été vus avec un grossissement de mille diamètres. La même analyse micrographique a été exécutée sur les poussières flottant dans l'air et recueillies à l'aide d'un aspirateur.

L'eau pluviale analysée à Montsouris contenait une quantité d'ammoniaque telle que les 4,500,000 mètres cubes de pluies de février ont dû rabattre sur la capitale un peu plus de 9,000 kilos d'ammoniaque, engrais aérien que les plantes se fussent appropriées si le sol parisien eût été couvert de forêts et de prairies inondées comme du temps de Camulogène. Il y avait environ 4,000 kilos d'acide azoteux produit probablement par l'action de l'électricité naturelle. Cette substance a été surtout abondante dans la mati-

née du 5 février, lorsque la rosée s'est trouvée mélangée de neige.

La quantité d'ozone ou oxygène électrique contenue dans l'air a été déterminée à l'aide de la réaction comme sur l'iodure d'amidon et dosée à l'aide d'une liqueur titrée d'arséniate de soude. Elle a été trouvée à son maximum dans la journée du 27 février. Si l'on suppose que la richesse en ozone fût la même pour toute la colonne d'air qui surmontait Paris jusqu'à 1,000 mètres d'altitude, on arrive à se convaincre par l'analyse de Montsouris qu'un poids de près de 900 kilos de cette substance si difficile à préparer même en quantité infinitésimale flottait au-dessus de nos têtes. Car les chimistes de l'observatoire ont trouvé 11 milligrammes d'ozone dans chaque mètre de mètres cubes d'air, et la couche d'air ci-dessus définie ne contient pas moins de 80 milliards.

Dernières Nouvelles.

La vérification des pouvoirs a continué hier.

A quatre heures, la Chambre, sur la proposition de M. le président, s'est ajournée à demain samedi.

Versailles, 16 mars.

Le ministre de l'intérieur, le sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur, le préfet de la Seine et le préfet de police ont visité hier les quartiers inondés.

On s'occupe de prendre les mesures nécessaires pour soulager le commerce et l'industrie dans les lieux où le travail est devenu impossible ou difficile par suite des inondations.

On étudie activement au ministère de l'intérieur les remaniements à opérer dans le personnel administratif, mais les mouvements préfectoraux ne peuvent paraître d'ici quelques jours, vu la nécessité de se rendre exactement compte des dossiers et des notes sur les fonctionnaires actuels, ainsi que des titres et des mérites de ceux qui peuvent être appelés à entrer dans l'administration.

La nomination de M. Gabriel Vergniaud comme chef de cabinet et celle de M. Hector Pessard comme directeur de la presse paraîtront incessamment à l'*Officiel*.

La proposition relative à la levée de l'état de siège dans les quatre départements (Seine, Seine-et-Oise, Rhône et Bouches-du-Rhône) où il existe encore, sera, avant d'être proposée, soumise à l'approbation des gauches. Toutefois l'avis du gouvernement sera pris avant le dépôt de cette proposition.

La crue de la Seine devient véritablement désastreuse; elle dépasse de beaucoup celle de 1872. Hier matin, à l'étiage du Pont-Royal, elle marquait 7^m 05 et au pont de la Tournelle 6^m 20.

Pour les articles non signés : P. GONET.

Bulletin Financier.

Paris, 16 mars.
Les rentes françaises, toujours recherchées par l'épargne, s'étaient annoncées, au début de la Bourse, en hausse marquée; le 3 0/0 avait des acheteurs à 66,40 et le 5 0/0 à 104,45 et à 104,47.

Mais les prix des reports sont venus se dessiner, et leur avilissement a fait à la tenue du marché autant de tort que l'élevation du prix des farines.

Voici à quels misérables taux se sont, en effet, traités les reports : l'Italien, 07; le Turc, 04; Banque de Paris, 75; Mobilier français, 20,50; la Société générale, 50; Franco-Egyptienne, 80; le Suez, 1,075; les Délégations, 1,10; le Mobilier espagnol, 1,20; les Lombards, 25; le Saragosse, 75; le nord d'Espagne, 1,80; et l'obligation égyptienne (1873), 75 cent.

Les cours de compensation se sont établis ainsi :

Le Portugais, 307,50; le Pampelune, 136,25; le Turc, 17,15; la Banque de Paris, 1060; le Crédit Lyonnais, 605; le Mobilier français, 192,50; la Banque franco-italienne, 465; la Banque franco-égyptienne, 452,50; la Banque franco-hollandaise, 320; l'Obligation égyptienne (1873) 320; la Transatlantique, 327,50; le Suez, 750; les Délégations, 620; le Mobilier espagnol, 635; le Nord d'Espagne, 305; les Allumettes, 357,50; Société financière, 480; le Gaz, 1105; l'Extérieure espagnole 20 1/4; l'Intérieure, 19; le Pérou, 29; les Romains, 65; l'Obligation ottomane (1873) 98,75.

En somme, la liquidation de quinzaine s'est accomplie dans des conditions surprenantes d'une facilité déplorable.

Les spéculateurs en ont marqué leur mécontentement en vendant pendant les dix dernières minutes de la séance beaucoup de 3 0/0 et de 5 0/0. Aussi le 3 0/0 est-il distendu à 66,22 et le 5 0/0 à 104,20. Cela nous fait 20 centimes de baisse sur les cours d'ouverture de la bourse.

